

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 58 (1922)

Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LVIII^e ANNÉE
N° 22

25 NOVEMBRE
1922

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITE PATRIE

SOMMAIRE : ERNEST BRIOD : *De quelques aspects particuliers de la question du raccordement des études* (2^e article). — L. CANTOVA : *Réunion de parents*. — ALBERT CHESSEX : *Il faut être juste*. — R. TISSOT : *Françoise entre dans la carrière*, suite : *Humble requête aux tueurs de rêve*. — *Les Livres*.

DE QUELQUES ASPECTS PARTICULIERS DE LA QUESTION DU RACCORDEMENT DES ÉTUDES¹.

II. Pour ou contre un raccordement plus tardif.

L'école primaire vaudoise admet dès longtemps trois degrés d'études pour ce qui la concerne : les degrés inférieur de 7 à 9 ans, moyen de 10 à 12 et supérieur de 13 à 15. Bien que divisé par années scolaires, le programme offre une certaine unité dans chacun des degrés.

Autrefois, le raccordement se faisait à la fin du degré inférieur pour les études classiques, et à 11 ans pour les études scientifiques ; puis il fut fixé à 10 ans pour les premières et à la fin du degré intermédiaire pour les secondes. De nombreux maîtres de collèges n'ont jamais souscrit à ce « retard » ; preuve en soit la demande du Collège scientifique cantonal de rétablir sa 5^e, et la vigoureuse défense qu'opposent les classiques à un nouveau retard. Preuve en soit l'horreur que leur inspire à beaucoup le terme — assez malheureux du reste — *d'école unique* par lequel il faut entendre une école primaire base de toutes les écoles d'un degré plus élevé.

Notons en passant que l'*école unique* est réalisée chez nous pour deux établissements importants qui font suite immédiate à l'école primaire : l'Ecole normale et l'Ecole de commerce. Ce sont, dit-on, deux écoles professionnelles, tout à fait hors des cadres de l'enseignement secondaire *proprement dit* ; de là, sans doute, le dédain avec lequel d'aucuns traitent les diplômes qu'elles délivrent. Je ne songe pas à ouvrir ici une discussion sur la notion même des études secondaires, ni à approfondir les jugements de

¹ Voir l'*Educateur* du 14 octobre 1922.

valeur qu'elle comporte. Dans le cadre des exigences actuelles, la question de l'âge du début est subordonnée à celle de la durée des études. Même si l'on admet qu'une meilleure organisation du travail puisse faire gagner du temps et diminuer la somme des efforts perdus, un argument formulé par M. le Directeur Payot conserve toute sa valeur : c'est la nécessité où sont les Collèges classiques d'introduire successivement trois langues étrangères à leur programme. Il y a longtemps que les problèmes pédagogiques posés par l'étude des langues me préoccupent particulièrement. J'ai observé, en moi-même et chez mes élèves, le phénomène d'antagonisme des langues étudié par M. Epstein dans son livre sur *La pensée et la polyglossie*, et connais les précautions qu'il impose dans l'organisation du travail. La première de ces précautions est de ne pas introduire une langue nouvelle avant que celles qui sont déjà en cours d'étude aient atteint un degré d'assimilation suffisant ; si ce degré est acquis, elles sont une aide pour la langue nouvelle ; dans le cas contraire, elles lui font obstacle.

Ce fait psychologique indéniable exige la répartition du programme de langue étrangère sur un nombre d'années suffisant pour permettre l'assimilation *successive* de la partie élémentaire de chacune des langues prise pour elle-même. Il serait absurde de commencer simultanément l'étude de l'allemand et de l'anglais ; le second ne doit être introduit que lorsque l'étude de la morphologie de l'allemand est terminée dans ses grandes lignes.

Quel sera ce nombre d'années *suffisant* ? Il dépend de la somme de matières primaires que le Collège entend enseigner lui-même, et de l'âge minimum requis pour le baccalauréat. Officiellement, cet âge est aujourd'hui 18 ans. En fait, la majorité des candidats a 19 ans et plus. D'où provient ce retard ? De causes multiples : entrées au Collège à 11 ans au lieu de 10 ; échecs momentanés, circonstances de famille, santé, etc. Nous demandons que le règlement consacre les faits ; que l'admission au baccalauréat ait lieu à 19 ans à Lausanne, comme c'est le cas à Genève ; que ce diplôme ne soit pas délivré un ou deux ans plus tôt que le brevet d'instituteur ou la maturité commerciale, auxquels il est censé supérieur ; que l'on reconnaisse enfin franchement que le jeune Vaudois ne peut prétendre à la maturité précoce du jeune Français élevé en serre chaude. Au lieu d'aller chercher à Bâle, Zurich et Berne des arguments contre les prétendues « attaques » dont les études secondaires seraient l'objet chez nous, nous voudrions que l'on

reconnût franchement ce fait : que dans ces trois villes, la proportion des élèves admis au gymnase inférieur (collège) qui poursuivent leurs études jusqu'au bachelot est du 50 %, et qu'elle est, dans le canton de Vaud, du 15 % ; ce fait reconnu, nous voudrions qu'on en établît clairement les causes et les conséquences.

Mais une seule catégorie de candidats semble intéresser nos contradicteurs : ce sont ceux qui, bien que minorité, réussissent leur maturité à 18 ans. Avant de prétendre qu'un retard leur serait préjudiciable, nous voudrions qu'on fît une enquête sur la suite de leurs études ; elle établirait que la plupart d'entre eux perdent à l'Université — dans des conditions infiniment plus dangereuses et plus onéreuses — l'année gagnée au collège ou au gymnase. « Ils jettent leur gourme », dit-on. Nous croyons qu'ils réagissent simplement contre la compression antinaturelle à laquelle ils ont été soumis des années durant.

On nous permettra quelques remarques encore à propos de la demande de prolongation des études secondaires scientifiques. Apparemment, elle a la logique pour elle, puisque les diplômes qui consacrent ces études ont maintenant une valeur égale à celle des diplômes classiques. Mais, plus encore que pour les études classiques, c'est au gymnase et à l'université qu'il faut ici demander l'effort nécessaire. J'ai entendu un représentant très distingué de l'enseignement scientifique vaudois développer cette opinion que si les jeunes gymnasien éprouvent tant de peine dans l'étude des mathématiques, ce serait parce qu'ils ont commencé trop tard à s'y vouer. Ne serait-ce pas plutôt parce que la base concrète de ces études, représentée par le programme d'arithmétique des écoles primaires, fait trop souvent défaut ?

Les études scientifiques sont par essence des études d'âge adulte. Le domaine scientifique est, de tous ceux qui figurent à nos programmes, celui qui exige le choix le plus strict, la méthode la plus rigoureuse, l'adaptation la plus complète à l'âge de l'élève. La nature même proteste ici contre toute tentative d'initiation prématuée. La science elle-même n'admet pas qu'on se serve des problèmes qu'elle pose pour assombrir l'âge des intérêts concrets.

Reste l'argument, beaucoup plus sérieux, qui pousse les maîtres de l'enseignement secondaire à revendiquer le temps le plus long possible, afin de donner à leurs élèves une culture générale suffisante ; l'école primaire, disent-ils, ne peut prétendre remplacer le collège, classique ou scientifique, dans cette tâche. Elle n'y peut

prétendre notamment pour l'élite, dont les établissements secondaires ont le devoir de s'occuper avant tout.

Ici, nous distinguons deux sortes d'arguments :

1. Ceux qui ont trait *au choix de l'élite*, d'abord. Tout en invitant les collèges à éliminer résolument les cancrels même et surtout ceux qui peuvent se payer un répétiteur, nous devons constater qu'il ne faut pas comprendre dans cette catégorie beaucoup d'élèves de valeur intellectuelle moyenne ou de développement un peu tardif qui deviennent souvent plus tard des personnalités distinguées, à une condition toutefois : c'est qu'on ne prétende pas leur appliquer des méthodes convenant tout juste aux élèves de développement exceptionnel. L'élève admis trop jeune au collège et éliminé pour prétendue insuffisance, y aurait peut-être réussi s'il avait reçu un peu plus longtemps l'enseignement plus lent, plus prudent, d'une bonne école primaire !

2. Les arguments qui ont trait à *la notion même de culture*. Ici, je renonce à développer à nouveau ce que tant d'autres ont démontré mieux que je ne saurais le faire : à savoir que l'école ne donne que rarement la culture, et qu'elle a fait beaucoup si elle en a posé les bases et si elle a initié aux méthodes de travail qui, lentement mûries, conduiront peut-être ceux qui les possèdent à cette culture tant désirée. Je crois que c'est la culture elle-même qui souffre le plus des méthodes hâties et des programmes surchargés. Pour la préparer, mieux vaut construire patiemment un peu de science durable plutôt que d'ingurgiter à la hâte beaucoup de savoir éphémère. Tout espoir de culture cesse quand la curiosité est morte, c'est-à-dire quand l'intérêt a cessé de vivifier l'enseignement.

Une statistique de valeur certaine, qui nous est fournie sur le développement intellectuel des 30 élèves primaires admis cet été au collège classique, révèle le fait suivant : que le rang moyen occupé par eux dans leur classe était le 9^e rang, qu'ils appartiennent donc à la *moyenne intellectuelle* de l'école primaire, et que, par conséquent, les méthodes hâties aboutiront avec eux à un échec presque certain. On voudra bien, alors, ne pas rendre l'école primaire responsable.

Ces constatations faites, revenons à l'âge d'entrée au collège. De 12 à 19 ans soit en sept ans, avec le gain de deux années primaires, une sélection plus sûre, une base élémentaire plus large, une maturité réelle plus complète, moins d'erreurs de départ, moins d'échecs en cours de route, l'école classique vaudoise pourrait accomplir plus complètement, avec moins de lacunes et une

assimilation réelle certainement meilleure, le programme qu'elle met actuellement huit années à parcourir avec un départ prématué. De 12 à 19 ans également, l'école secondaire à base scientifique obtiendrait le gain d'une année qu'elle réclame, et cela non point à son départ, alors que l'élève n'a pas encore achevé le degré intermédiaire primaire, mais avant l'arrivée, c'est-à-dire à l'âge du plein éveil de l'esprit scientifique. Il nous est indifférent que l'on délivre l'actuel certificat « études secondaires » à 16 ou à 17 ans, soit que l'on arrange les programmes de manière à ce que ce certificat se justifie après quatre années de collège ou qu'on le retarde d'une année, soit encore que l'on autorise les collèges ayant un nombre d'élèves suffisant à enseigner les matières de la première année du gymnase. Quant à la disparition de certaines classes supérieures de collèges comprenant jusqu'à *un* ou *deux* élèves, elle serait un simple fait de bonne administration : si quelqu'un déniait aux maîtres n'enseignant pas dans un collège le droit de formuler une opinion sur ces matières, on ne leur contestera pas celui d'émettre, comme citoyens, une opinion justifiée sur l'emploi des deniers publics.

De son côté, l'école primaire ne fera-t-elle rien pour rendre possible un raccordement qui ne soit pas trop tardif, à 11 ans par exemple, tout en assurant aux élèves qui la quittent à cet âge une assimilation suffisante du programme du degré intermédiaire ? Pendant de nombreuses années, nous avons accepté comme un dogme une affirmation qui nous paraît aujourd'hui trop absolue : Avant sept ans, disions-nous après d'autres, l'enfant n'est pas matière scolaire ! Et nous avions raison si la première école devait être celle de l'immobilité absolue, de la passivité, du dressage ; mais si l'école est vivante, active, si l'on va souvent en plein air, si l'on fait alterner l'activité du corps et celle de l'esprit, notre maxime perd une bonne partie de sa raison d'être. Mme Montessori elle-même admet que l'enfant *qui en éprouve le désir* apprenne à lire dès l'âge de cinq ans ; ce qui est possible au petit Italien pour une langue à l'écriture presque phonétique, serait plus difficile à la moyenne des petits Romands pour le français. Toutefois, beaucoup d'entre eux ne perdraient rien à enfiler quelque perles de moins à l'école enfantine, et à aligner quelques lettres à la place, à la condition expresse que cela ait lieu sans contrainte et que l'enfant de six ans se mette à lire, même à écrire, non parce qu'on l'y force comme on le fait à sept ans aujourd'hui

mais parce qu'on l'a placé dans un milieu où le *désir* de lire et d'écrire s'éveille et trouve à se satisfaire. En d'autres termes, il faudrait permettre à ceux qui le peuvent de prendre de l'avance dans ce départ pour la vie de l'esprit, et de garder cette avance s'ils en sont capables. Le collège (ou l'école supérieure) pourra alors les prendre à 11 ans ; il les trouvera munis d'un bagage intellectuel déjà sérieux, et si le gymnase persiste à vouloir les sacrer bacheliers à 18 ans, nous ne songerons pas à nous y opposer, bien que l'âge de 19 ans reste, à notre avis, celui qui marque avec le plus d'avantages intellectuels, physiques et moraux, la fin des études secondaires supérieures.

Rallié aux conclusions de la majorité de la Commission sur presque tous les points, nous nous séparons d'elle sur le point spécial de l'âge du raccordement et formulons les conclusions de minorité qui suivent¹ :

1. Si l'âge du baccalauréat est maintenu à 18 ans, tout retard dans le début des études secondaires sera subordonné aux conditions suivantes :

- a) l'entrée à l'école primaire aura lieu à 6 ans ;
- b) les programmes seront mis au point, de façon à permettre un raccordement effectif des études à l'âge fixé par la loi ;
- c) des classes primaires sélectionnées seront créées dans toutes les localités importantes ;
- d) une préparation professionnelle plus complète sera imposée aux candidats à l'enseignement secondaire.

2. *Il serait désirable que l'âge minimum du baccalauréat fût fixé à 19 ans, et cela pour les raisons suivantes :*

- a) le raccordement général de toutes les études en serait facilité ;
- b) cet âge serait plus conforme au tempérament particulier et au développement plutôt tardif du jeune Vaudois ;
- c) le programme actuel de maturité est trop chargé pour pouvoir, sans dommage pour la culture générale des candidats, être complètement assimilé à 18 ans ;
- d) la compression des études gymnasiales et la satiété qui en résulte parfois, sont nuisibles aux études supérieures ; elles causent

¹ La première de ces conclusions fait double emploi avec plusieurs conclusions du rapport de la Commission. Cela s'explique par le fait que la rédaction en est antérieure à celle du rapport. Seules, les conclusions 2 et 3 sont donc des conclusions de minorité. Elles ont reçu l'agrément de M. Jules Savary, directeur des Ecoles normales.

fréquemment à l'Université la perte d'un temps plus long que celui qu'on prétend économiser au gymnase ;

c) en fait, la moitié au moins des candidats au baccalauréat ont 19 ans et plus, actuellement déjà.

3. Le raccordement avec l'école primaire de toutes les études secondaires non professionnelles, tant classiques que scientifiques, aura lieu après la sortie du degré intermédiaire primaire, soit à 12 ans dans l'état actuel de l'organisation scolaire primaire, et à 11 ans pour les élèves venant de classes sélectionnées.

ERNEST BRIOD.

Note. — La partie en italique des conclusions ci-dessus a été déposée sur le bureau de la conférence de la Société vaudoise des maîtres secondaires dans sa séance de Montreux, le 16 septembre. Elle s'opposait à la conclusion 18 et dernière du rapport de la Commission du raccordement, formulée comme suit :

Dans l'état actuel de l'organisation scolaire vaudoise, il est désirable :

- a) *que le début des études classiques soit maintenu à 10 ans ;*
- b) *dans le but d'assurer une équivalence entre la section classique et la section scientifique, — que l'âge d'entrée au collège scientifique cantonal soit fixé à 11 ans ;*
- c) *que l'âge d'entrée à l'école supérieure des jeunes filles soit maintenu à 10 ans.*

Le nombre des conclusions et la richesse des idées à discuter n'ont pas permis à l'assemblée d'épuiser le sujet. Les six dernières conclusions seront reprises au début de la séance de l'année prochaine, avec le nouveau sujet mis à l'étude : *De la préparation pédagogique du corps enseignant secondaire.* Voilà encore de beaux débats en perspective !

E. B.

RÉUNIONS DE PARENTS

Il y a trois ans de cela. Je suis mes élèves pendant quatre ans et ils avaient alors sept ans. Nous avions fait quelques essais qui devaient paraître un peu baroques aux parents. Quelques mamans étaient venues me demander des explications ; d'autres avaient tout d'abord maugréé, sans comprendre davantage.

L'automne arriva. De ma plus belle anglaise, j'écrivis au tableau :

Pour rapprocher l'école de la famille et parler ensemble de nos enfants et de leur éducation, je vous serais reconnaissante de bien vouloir vous rencontrer dans la salle d'école No 2, le 12 novembre à 8 heures du soir.

J'avais distribué de petites feuilles aux enfants. Quelle joie ! Avec le crayon, mot après mot, la lettre pour la maman fut écrite. Contrairement à mon habitude, je donnai, ce jour-là plus d'un coup de pouce, puis le grand œuvre achevé, sous chaque billet je mis mon parafe, à l'encre rouge, s'il vous plaît. Ensuite, ma volière ouverte, tous mes billets s'envolèrent, qui de droite, qui de gauche et, un peu anxieuse, je me dis : « Qu'en adviendra-t-il ? »

Or, il n'en advint rien que de très bien et de très bon, c'est pourquoi je

vous conte ceci, puisqu'il est, me dit-on, des collègues qui voudraient à leur tour tenter l'aventure, et qui n'osent.

Au soir donné, vingt-quatre mamans étaient là. Une collègue qui n'en était pas à son premier essai, m'assistait. Ce fut très simple. J'avertis tout d'abord mes auditrices que je ne leur ferais pas de conférence, que nous allions parler très gentiment et que je priais chacune de dire toujours son opinion. Et voici en substance de quoi nous parlâmes :

— L'école et la famille qui travaillent à éduquer les mêmes enfants, ne se connaissent pas. Elles tirent souvent l'une à hue, l'autre à dia. Ce sont les enfants qui en pâtissent. Il serait infiniment mieux pour eux que parents et maîtres se voient et s'entendent. C'est pourquoi nous sommes ici. Et j'espère que cette séance sera la première de toute une série.

Mais il est entendu que si nous voulons faire du bon travail, nous n'ergoterons pas sur des futilités : petits cancans d'enfants, congés refusés, notes estimées insuffisantes, punitions qu'on prétend injustes, même, peut-être, mouvements d'impatience de la maîtresse, etc.

Rires !

— Oh ! moi, si j'étais régente...

— Nous laisserons donc tout cela de côté, à moins que nous ne puissions en retirer une petite leçon.

Là-dessus, une pause. Je laisse chacune citer un petit fait qui lui a paru très grave à la maison, et dont, ici, elle ne peut que rire.

— Mesdames, ai-je dit ensuite, convenez que vous avez souvent pensé que vos enfants sont à une drôle d'école. L'une d'entre vous est venue ici, au printemps, afin de savoir pourquoi j'avais, le premier jour, demandé aux enfants s'ils s'habillaient et se déshabillaient tout seuls, pourquoi je leur avais fait ôter et remettre leurs souliers, déboutonner et reboutonner leurs tabliers, etc.,etc.

Tout le monde se met à rire :

— Ah ! oui, Anna criait : « Laisse-moi, la maîtresse défend que tu m'habilles. »

— Et André pleurait, parce que je ne l'appelais pas un quart d'heure plus tôt.

— Et Esther qui me disait : « Si tu m'habilles, tu me feras devenir toute bête. »

— Alors, ai-je repris, il est bon que je vous explique ce mystère.

J'avais sous la main, par bonheur, la *Pédagogie scientifique* de Mme Montessori. Je racontai — et, n'en déplaise aux incrédules, je fus suivie avec intérêt — les expériences de la doctoresse italienne, la révélation que fut, pour elle, la colère d'un petit enfant, auquel la bonne donnait, plein de cailloux, le seau qu'il voulait remplir lui-même. Je montrai les images d'enfants occupés à lacer, délacer, nouer, dénouer, boutonner, déboutonner, etc., etc. Puis — j'en demande pardon à la science si je l'ai quelque peu tirée par les cheveux — j'ajoutai :

— Vous savez que le cerveau est le moteur de tous les nerfs. Or, il est nécessaire que tous les nerfs agissent en même temps. Si, par exemple, vous vous

adressez seulement à l'intelligence, sans faire appel au mouvement, vous avez toute une partie du cerveau qui ne travaille pas et par conséquent ne se développe pas, surtout chez l'enfant, pour lequel le mouvement est indispensable. Frappée par les exercices Montessori, j'ai voulu faire une constatation qui me laissait un peu sceptique, je vous l'avoue. C'est pourquoi j'ai commencé par demander aux enfants s'ils s'habillaient et se déshabillaient tout seuls, puis, pour plus de sûreté, je leur ai fait lacer et délacer leurs souliers, ôter et remettre leurs tabliers, etc. Or, Mesdames, je n'exagère pas, *tous* les enfants qui savaient s'habiller et avaient les doigts exercés, sont aujourd'hui les plus avancés de la classe. Il est vrai que j'ai employé la méthode active, qui découle de ces constatations.

Stupeur ! Par bonheur, Mlle F. est là, qui, à son tour, affirme, raconte, cite des faits. Nous en venons à expliquer ce qu'on entend par école active.

— Maintenant, Mesdames, concluez. Exercez vos enfants à exécuter de petits travaux simples, qu'ils aiment à faire et qui exigent du soin et de l'attention : mettre la table (image Montessori) — Ils casseront tout ! — Ils casseront moins que vous ! — plier les mouchoirs à la lessive, ôter la poussière des photographies et des bibelots, s'habiller, coudre des boutons, fabriquer des jeux éducatifs, etc. etc. (Pour ces jeux, nous avons eu une autre séance.)

Là-dessus, je laisse à penser que la conversation ne chôma pas.

— On a souvent ri, ai-je dit ensuite, des parents qui croient que leurs enfants sont des prodiges. Mesdames, aucun de vos enfants n'est un prodige, mais on a tort de rire des parents. Tous les enfants ont un don, un talent personnel. L'important est de le découvrir. L'école n'y parvient pas toujours, les parents sont mieux placés pour faire des observations et pour les communiquer ensuite aux maîtres. Il en est de l'éducation de vos enfants comme d'un écheveau que vous dévidez. L'essentiel est de commencer par le bon bout. Mais... à vous de nous aider à le trouver.

Il est facile de conclure de cela que ce sont les avis des parents dont les enfants sont « difficiles » ou ont de la peine, qui seront précieux. Ce ne sont pas les petits modèles, qu'on assied sur une chaise et qui y restent sagement, qui nous apprendront à éduquer les autres.

Don !... don !... don !... Dix heures ! Je lève précipitamment la séance.

— Et n'oubliez pas de venir me demander ce qui vous embarrassse, ai-je encore dit dans l'escalier.

Telle fut notre première réunion. Nous en avons eu d'autres où nous parlâmes des jeux éducatifs, de la course d'école, des absences et des congés, de la préparation des leçons, de l'éducation morale, etc., etc. Je connais maintenant la plupart des mères et quelques pères. Lors d'une petite enquête que je fis à propos de la lecture à la maison, ce sont, le plus souvent, les pères qui ont répondu. Plusieurs mères ont fort bien éduqué les doigts de leurs enfants. Nous agissons de concert depuis tantôt trois ans. Il y a bien quelques défections et quelques petits dangers, mais c'est peu de chose à côté du gain obtenu. Nous y reviendrons.

Aigle, le 12 octobre 1922.

L. CANTOVA.

IL FAUT ÊTRE JUSTE

Les classes dites *sélectionnées* (classes A et B, « avancées » et « retardées », « fortes » et « faibles ») plus ou moins directement inspirées du système de Mannheim, commencent à entrer dans nos mœurs. Depuis quelques années, la plupart des villes vaudoises — Vevey, Montreux, Vallorbe, Lausanne, entre autres — se sont engagées dans cette voie. La Société pédagogique vaudoise demande l'inscription, dans la loi, du principe de la sélection des élèves, et son application dans toutes les localités qui en sont susceptibles¹. Cette initiative des instituteurs primaires est vivement appuyée par les maîtres secondaires vaudois². Dans un opuscule récent sur lequel nous reviendrons³, MM. Decroly et Boon concluent dans le même sens.

Mais nous ne discuterons pas ici l'ensemble du problème. Nous nous en tiendrons à un seul point, celui des examens. J'estime qu'il est capital, et qu'à le négliger comme l'on fait aujourd'hui, on court le risque de tout compromettre.

Si l'on veut que l'institution des classes sélectionnées soit viable, si l'on tient à ne pas dégoûter et décourager les maîtres et les élèves des classes B, il faut cesser au plus tôt d'exiger des faibles autant que des forts, des retardés autant que des avancés. Il est profondément injuste d'imposer aux classes B les mêmes épreuves d'examens qu'aux classes A.

J'ai vu les dictées faites aux examens annuels de 1922 par les enfants d'une classe B en première année du degré intermédiaire (élèves de 9 à 10 ans). Le maître chargé de la direction de cette classe avait obtenu en 1921 la moyenne de 1,3 [1 = très bien, 5 = très mal] pour l'orthographe dans la classe « normale » qui était alors la sienne ; il savait donc enseigner cette branche.

Or en 1922, dans sa classe B de 33 élèves, les résultats ont été les suivants : aucun 1, aucun 2, quatre 3, dix-huit 4 et onze 5. Moyenne = 4,2.

C'est donc très mauvais. Et pourtant, à y regarder de près, on s'aperçoit que ces travaux, si pitoyables d'après l'échelle des notes, renferment pas mal de mots parfaitement orthographiés. Les élèves ont travaillé, ils ont fait des progrès, mais le programme d'examens établi pour des classes normales ne déclèle rien de ces efforts, fructueux cependant. Il sème la tristesse et le découragement. A quoi bon peiner toute l'année pour aboutir à cette lamentable moyenne ?

Il faut aux classes retardées des épreuves d'examens plus simples, plus courtes, plus faciles, plus « concrètes » qu'aux classes avancées. Le succès du nouveau régime est à ce prix.

Ce n'est du reste pas seulement le programme des *examens* qui doit différer d'une catégorie à l'autre, c'est aussi et surtout le programme de toute l'année et, je dirai, la méthode elle-même.

Mais ceci est une autre histoire.

ALBERT CHESSEX.

¹ *Etude préliminaire en vue de la révision de la loi sur l'instruction publique primaire*, p. 74.

² *Rapport sur l'activité de la Commission du raccordement*, p. 9. Voir également l'article de fond du présent numéro.

³ Dr Ov. Decroly, professeur à l'Université de Bruxelles, et Gérard Boon, instituteur. *Vers l'école rénovée*. Une première étape, pp. 13 à 21.

FRANÇOISE ENTRE DANS LA CARRIÈRE**Humble requête aux Tueurs de Rêve.**

Hélas ! je m'instruis, ô mon vieil oncle Rabat-Joie ! Vieux ? Tu ne peux savoir à quel point, mon pauvre ancêtre ! Au train dont nous fendons les temps et l'espace, je te vois rejeté en ce passé chaotique où grouillaient dans une boue élémentaire de vagues plésiosaures, où l'on entendait, quand la conversation des grandes personnes devenait intéressante, quelque voix bourrue et impérative partie du groupe des Initiés crier au Peuple Dansant des cadets : « Vous, allez voir au jardin si j'y suis ! »

Et le Peuple Dansant s'évanouissait sans bruit par toutes les issues, portes et fenêtres, — emportant prudemment sa joie muette. Au jardin, il y avait les pruniers à « greuler » sans le faire exprès, des pommes acides à entamer d'un large coup de dents, des framboises gonflées de soleil à ramasser à poignée dans sa main. — Que faire, quand on joue à « ilet cachant », et qu'on est là, accroupi derrière son buisson à attendre je ne sais quoi ? — au risque de fourrer la poignée entière dans sa bouche quand « celui qui l'était » vous débusquait et vous obligeait à une fuite éperdue. Il y avait des roses-fées qui cachaient au creux de leur jupe des cétoines aux cuirasses de bronze vert rehaussées d'ors chatoyants, et des coccinelles perlant comme des gouttes de sang au bord de la coupe d'albâtre des grands lis. Il y avait l'activité des fourmis, l'ivresse des insectes gavés de sucs, barbouillés de pollen, le manège amoureux des oiseaux autour des nids, toute la vie féconde et saine de la nature mêlée à notre joie, de l'espace pour courir et crier, de l'herbe pour se vautrer et rester là, sans penser à rien, à s'enfoncer dans la terre, à y puiser comme une plante je ne sais quelle force tonifiante.

Les Initiés, dans la chambre étouffante où venaient agoniser les mouches, pouvaient causer entre eux tout à leur aise. Que nous importait à nous qui avions le monde sous notre loi, — le monde immense et bienveillant ! Vos mystères, ô Initiés ! ne nous tourmentaient guère. Il y en avait autour de nous de plus merveilleux et de plus intelligibles et nous n'avions pas touché du bout du pied le gravier de l'allée que nous avions déjà oublié votre existence.

L'incident Laurier¹ m'a remis en tête ces souvenirs puérils. Je sens encore au bout de mes doigts l'odeur amère et piquante des feuilles de géraniums « à la rose » que nous nous amusions à écraser dans nos mains. Je revois les nids alourdis par le poids des oisillons chauves,² les insectes, les fleurs, les bêtes des champs occupées sous nos yeux à la grande affaire de la Vie³ qui est de se perpétuer et de se rajeunir sans cesse, dans la joie de la règle divine simplement acceptée. J'ai beau fouiller dans les tréfonds obscurs de ma conscience, sonder mes pensées les plus intimes, je ne retrouve rien d'ambigu, d'équivoque, d'humiliant... rien qu'un émerveillement jamais blasé devant ce miracle de la perpétuelle création.

Dans les couches quaternaires où tu te fossilises, oncle Rabat-Joie, as-tu ouï quelques échos de l'Education sexuelle ou de la Psychanalyse dans ses rap-

¹ Voir *l'Éducateur* du 17 septembre dernier.

ports avec l'éducation ? Tu ne comprends pas l'hébreu ? Tant mieux. Si tu comprenais, saurien antédiluvien, tu poserais ta pipe sur la table, avec un formidable coup de poing et tu t'écrierais : — je t'entends d'ici — « Nom d'un chien ! n'ont-ils rien de plus propre à raconter à cette gamine ? » Et si tu sortais de certaine exposition ! Que veux-tu, mon bon oncle... Il faut être de son temps. Il faut tout savoir... mais, si au Paradis terrestre, l'arbre de Science avait été chargé de fruits aussi amers et répugnans et que ta nièce Françoise eût été Eve, l'humanité jouirait encore de la bonté primitive.

Vérité ! Vérité ! Que d'erreurs, parce qu'elles sont brutales et nues, usurpent vilainement ton nom et tes prérogatives ! Je voudrais arracher de mon cerveau les images hideuses par quoi les turpitudes humaines se sont précisées pour mon entendement... tout mon être sain et bien portant en garde la rancune et la nausée. Mon ciel s'est obscurci, un doute morbide trouble mes sentiments les plus légitimes. Un fade et écœurant relâchement d'hôpital flotte dans mon atmosphère... Oserai-je te dire, mon bon oncle, qui, si tendrement embellis et enrichis ma jeunesse, que j'ai rougi en embrassant mon père ?... La science est une maladroite éducatrice, parfois... à moins que les savants...

Il ne fallait rien de moins, pour effacer un peu ces impressions, que l'arbre de Noël de nos petites, — un arbre charmant dont elles font les frais par leur entraînement, leurs chants, leurs trouvailles inspirées. Grâce à quelques entraîneuses, ce fut superbe cette année : des chœurs puisés dans toutes les liturgies, des anges avec des ailes en papier de soie, une Vierge en chemise de nuit, penchée avec ferveur sur un poupon de celluloïd et des bergers en bonnets d'armailles. Tu en aurais eu une larme au coin de l'œil, car tu aurais deviné, toi qui n'as pas appris dans les livres les secrètes et décevantes lois de la sensibilité humaine, cet ardent besoin de l'enfant de transporter sa vie dans des régions plus hautes, où les réalités baignées dans une lumière adoucie ont des contours moins rudes et moins blessants.

— Vous voilà en plein dans votre élément, m'avait dit Madame B. Arrangez-vous avec toute cette jeunesse.

Ah ! les braves petites ! Au milieu de leurs noix dorées, de leurs caramels à devises, de leurs oranges et de leurs pommes, elles se souciaient bien d'éducation sexuelle et de psychanalyse !

— Mais qui fera Challande, mademoiselle ?

— Challande... mais vous ne voulez pas, pourtant, à votre âge ?...

— Un Challande, mademoiselle ! Un arbre de Noël sans lui, ce n'est pas un arbre de Noël...

— Pour les petits de la première et de la seconde année... mais les grands...

— Tous les ans, il y en a un. L'année dernière c'était Hedwige. Elle a fait un beau boniment.

Va pour un Challande, puisque, d'ailleurs, les garçons, ayant eu vent par leurs « bonnes amies » qu'il était question de supprimer la charge, sont venus en députation me proposer un candidat. Choix heureux du reste, et qui permet de fonder de sérieux espoirs sur le suffrage des écoliers. Sous sa houppelande et

sa grande barbe d'étoope, le Challande est superbe. Il porte sa hotte avec le geste qui convient et brandit la verge en professionnel. Il dit leur fait aux paresseux, aux étourdis, aux insolents, aux batailleurs, aux babillardes, aux « jacasses », aux pimbêches avec une sévérité attendrie de trémolos et pimentée de mots drôles qui mettent l'assemblée en délice.

Il y a bien quelques mécréants qui crânen : « Ah ! j'ai vu sa joue... il a un trou à son masque ! C'est Gaston ! j'y ai connu à sa voix... », mais, tout de même, les voix chevrotent un peu pour répondre à son tonitruant « Serez-vous assez sages, maintenant, pour que je vous donne du chocolat ? » un : « Oui Challande, » suffisamment appuyé.

Les aînées — pour rassurer les grands émois — serrent les toutes petites soeurs contre leur flanc et chuchotent : « Il est gentil... il faudra lui toucher la main. »

C'est alors que je sens une main se poser sur mon bras. Une voix murmure à mon oreille : « Je connais une maîtresse qui a dit à ses élèves que ce n'était pas vrai, qu'il n'y avait pas de Challande, que c'est les parents qui mettent les jouets et les bonbons dans les souliers... N'est-ce pas, Mademoiselle, qu'elle n'aurait pas dû ?

— C'étaient de grandes filles probablement.

— Non, des toutes petites... Elle n'aurait pas dû. C'est si beau ! C'est une méchante ! »

Les yeux de l'enfant, emplis d'extase, contemplent l'arbre tout piqueté de flammes dansantes, dans le coin obscur de la salle...

— Elle n'aurait pas dû, s'obstine-t-elle. Moi, c'est une fille qui me l'a dit. J'ai été en colère, contre elle. Je regrette tellement de ne plus y croire !

Ecoutez la plainte de l'enfant, tueurs de rêves, implacables chasseurs d'oiseaux et de contes bleus ! Au seuil de la Cité future que vous édifiez avec les matériaux chaotiques de la Cité écroulée, réservez le domaine sacré de l'enfant. Recréez-lui, pour le temps de trêve que lui accorde la nature, un Paradis où vous ne serez pas. Qu'il y vive, ignorant de ce qui fait nos tourments, notre agitation vaine, notre honte et notre inquiétude. Qu'il ne connaisse que les biens de ce monde... Appelé à vivre, qu'il ait en abondance tout ce qui lui donnera le pouvoir de vivre : la nourriture du corps, la gaîté franche, qui est la nourriture du cœur ! La connaissance est froide, rude, indigeste et triste, la joie est la Force et la Vertu ! La flamme ardente et claire d'une âme joyeuse dévore et détruit ce qu'il y a d'impur dans les réalités. De la boue, elle fait de la lumière. Argent, faim, misère, vice, que ces mots soient pour les enfants des sons vides de sens... Qu'ils croissent, par grâce d'état, comme les enfants des premiers âges sous la bienfaisante protection de la nature... L'enfant de la guerre est votre victime, ô nos aînés ! Affamé, privé de sérénité et d'amour, il ouvre sur nos laideurs et nos plaies sociales des yeux brûlants de curiosité et d'effroi. Il porte dans son corps étiolé le poison des tares héréditaires... Il arrive affaibli et déjà déçu à l'initiation douloureuse... Laissez-le s'abreuver à sa soif à la source pure de l'idéal... Il aura besoin d'y tonifier son cœur pour refaire un monde.

De tous les droits que vous revendiquez pour lui, le plus précieux, le plus sacré, c'est le droit à l'ignorance, jusqu'à ce qu'il soit assez fort pour porter la vérité !

Hélas! mon cher oncle Rabat-Joie, je crois que je suis en train de prêcher... et qui pis est, pour ma paroisse. Mais peut-être, t'étant endormi, ne t'éveilleras-tu que pour dire : « Amen ». — « Ta Françoise. »

R. TISSOT.

LES LIVRES

AMÉLIE HAMAÏDE, collaboratrice du Dr Decroly à Bruxelles. **La Méthode Decroly.** 1 vol. de 208 pages, illustré de 57 planches hors texte en noir et en couleurs et de nombreux dessins. Collection d'actualités pédagogiques publiée sous les auspices de l'Institut J.-J. Rousseau. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris (26, Rue St-Dominique) ; 1922, 6 fr. suisses.

Un écrivain pédagogique à qui je demandais naguère un article sur le beau livre de Mlle Hamaïde, me répondit qu'il ne saurait guère qu'en dire, tous les lecteurs de *l'Éducateur* connaissant la méthode Decroly. (Je m'empresse de déclarer que mon correspondant est un fervent admirateur du grand éducateur belge et que sa réponse ne lui était dictée ni par le dédain ni par l'hostilité.)

Donc, nous connaissons la méthode Decroly. Sans doute. Mais... Mais nous la connaissons davantage dans ses principes que dans ses applications. Ou plutôt si nous connaissons certaines applications de la méthode, nous ne possédons aucune description détaillée et précise de son application intégrale au programme d'une classe primaire. C'est cela justement que nous apporte aujourd'hui Mlle Hamaïde et c'est ce qui fait la très grande valeur de son livre. Nombreux sont en effet parmi nous ceux qui auraient voulu tenter un essai de la méthode Decroly, au moins sur un point particulier, dans telle ou telle branche du programme, mais à qui manquaient les données pratiques. Ces données techniques, nous les aurons désormais.

Pour être vraiment utile à mes collègues, je dois déclarer qu'il s'agit ici surtout des quatre premières années de l'école primaire et plus particulièrement des deux premières. C'est dire que l'œuvre de Mlle Hamaïde s'adresse tout d'abord aux maîtresses du degré inférieur de l'école primaire. Mais j'ai hâte d'ajouter que tous les pédagogues, quels qu'ils soient, y trouveront matière à réflexions, sans compter — à défaut d'applications directes — de très nombreuses suggestions pour leur propre pratique.

Dès 1920, la méthode Decroly a été appliquée intégralement dans onze classes officielles de la ville de Bruxelles, et Mlle Hamaïde me disait dernièrement que ces classes sont cette année au nombre de vingt-trois. Voilà le grain de sénevé qui fera lever toute la pâte de l'école traditionnelle, ou, si vous préférez une autre image biblique, voilà la cognée à la racine des arbres...

M. Ed. Claparède a écrit pour ce livre une préface remarquable. J'en extrais quelques lignes qui caractérisent nettement le pionnier que la S. P. R. acclamait

¹ La méthode Decroly est *autorisée* officiellement dans toutes les écoles de Bruxelles. Voir *Pour l'Ere Nouvelle*, juillet 1922, p. 66.

en 1914 au congrès de Lausanne : « Decroly présente sur la plupart des psychopédagogues contemporains, ses compagnons d'armes, une supériorité incontestable — c'est d'être réellement un psycho-pédagogue. Combien qui ne sont que psychologues (psychologues philosophes ou psychologues de laboratoire), et appliquent leurs théories à l'éducation, par voie déductive, sans avoir jamais eux-mêmes pratiqué cet art délicat, — tandis que d'autres, maîtres d'école ou administrateurs d'institutions scolaires, n'ont jamais fait de psychologie, ou n'en ont fait qu'en simples amateurs... »

« Decroly, lui, est rompu aussi bien à la pratique de l'école qu'à la pratique de la psychologie... C'est cette triple qualité d'éducateur, de psychologue et de médecin, qui donne à ses travaux un prix tout spécial... »

« Aussi, si nous voulions situer le Dr Decroly parmi les grands éducateurs contemporains, nous dirions que sa caractéristique est de former, grâce à la triple qualité dont je parlais tout à l'heure, la synthèse de tous ces mouvements qui se sont dessinés depuis un quart de siècle et qui tendent à mettre à la base de l'éducation l'activité, la vie, l'intérêt fondé lui-même sur les besoins profonds particuliers à chaque âge, — c'est-à-dire, en fin de compte, l'enfant lui-même. »

Il me semble qu'il serait difficile de mieux dire.

ALB. C.

JOSEPH WILBOIS. **La nouvelle Education française.** Payot, Paris 1922 ; 404 pages, 10 francs français.

Par ses prophéties, ce livre fera peut-être époque dans l'histoire de l'éducation. Au premier abord, la richesse de sa documentation risquerait de porter le lecteur à y voir avant tout l'œuvre d'un compilateur, mais à seconde lecture il s'en dégage un souffle d'enthousiasme, un vibrant appel aux pères de famille, aux éducateurs, à tous ceux qui ont charge d'âmes. Nous devons faire de l'enfant un producteur, un créateur, au milieu des collectivités où, par la force des choses, il sera inséré. Une destinée à la fois plus large et plus spécialisée nous appelle. L'éducation familiale a vécu, à jamais remplacée par une organisation scolaire adéquate à la société nouvelle. Plus d'études classiques abstraites et sans vie ! Exerçons sur le réel les aptitudes de l'enfant.

C'est pure ironie que de vouloir analyser un tel ouvrage en quelques lignes. Je me contenterai d'en citer un court fragment qui en montre l'esprit général :

« ... Aussi ne pourrait-on trop priser les éducateurs professionnels qui seront les instigateurs du renouveau dans toutes les familles françaises. Ces hommes, nous l'avons vu, doivent avoir des qualités plus diverses et plus hautes que celles des ingénieurs : pourquoi les traiter comme des domestiques ? Nous payons sans marchander ceux qui transforment la matière inerte : nous chicanons un billet de mille francs à ceux qui transforment des âmes. Et quelles âmes ? Nos enfants. Cette fois ce n'est plus de la ladrerie, c'est de l'ineptie. Il est vrai que l'éducateur est trop grand pour arracher son traitement en faisant jouer quelque loi comme l'offre et la demande ; ce n'est pas un commerçant, mais une sorte de moine ; dans sa corporation, il y a un peu de la congrégation.

Il faut pourtant que le professeur de géographie puisse se payer des voyages et que le professeur de philosophie ait le loisir de méditer ; il ne s'agit point de les rentrer, mais d'acheter leurs instruments de travail : les payer moins que les chefs de services d'une grande industrie c'est, pour le peuple qui se le permet, un suicide. »

M. D.

A. VINET. *Chrestomathie française*, revue par EUGÈNE RAMBERT et par PAUL SEIPPEL. Tome premier: Littérature de l'enfance et de l'adolescence. 30e édition, entièrement refondue. Lausanne, Bridel, 1922, 548 pages, 8 fr.

La place nous manque pour parler comme il le faudrait de cette nouvelle édition de la *Chrestomathie*, bientôt centenaire, de notre grand Vinet. Les beaux articles de M. Ph. Bridel, que nous avons publiés récemment peuvent, dans une certaine mesure, nous en dispenser (*Educateur* des 4 et 18 mars 1922) ; M. Ph. Bridel a montré comment Vinet concevait l'initiation littéraire et il a défini l'esprit dans lequel la *Chrestomathie* a été composée. Et quant à l'édition actuelle, nous nous permettrons de recommander à nos lecteurs l'article de la *Semaine littéraire* du 12 août dernier, où M. Paul Seippel dit lui-même comment il a compris sa tâche. Citons-en un paragraphe.

« Les caractères distinctifs de la *Chrestomathie* ont été soigneusement conservés. Sur plusieurs points importants, cet ouvrage diffère des recueils analogues, de ceux surtout qui nous viennent de l'étranger. Et tout d'abord il ne dénote pas d'autres préoccupations que le culte des lettres, le respect du bon langage et de la pureté morale. Il n'y a été tenu aucun compte des opinions politiques ou des convictions religieuses des auteurs appelés à y figurer... Quant à Voltaire, il est fortement représenté. Littérairement, c'est le prosateur le plus à recommander aux Romands qui veulent apprendre à écrire un français vif et limpide. »

Dr CHATELAIN : *Nerfs sains et nerfs malades*. — « Petite Bibliothèque de Médecine et d'Hygiène ». Un volume petit in-16, relié toile souple, 2 fr. 50. Lausanne, librairie Payot et Cie.

Aujourd'hui plus que jamais *l'état nerveux* de l'humanité est déplorable. La neurasthénie s'est accrue, et, sans parler des demi-fous et des quarts de fous, le nombre de ceux qui ont les nerfs malades est énorme.

Spécialiste de ces questions nerveuses, professeur d'hygiène, le docteur Chatelain expose son sujet d'une façon lumineuse et accessible à tous. Il compare les nerfs sains, leur fonctionnement, leur rôle, aux nerfs malades, à leurs lésions, à leurs maladies, à leur faiblesse. Il aborde les questions de l'hérédité, de l'alcoolisme, du mariage, des sports, de l'alimentation, etc. A chaque pas, il donne les conseils pratiques et simples qu'il suffirait de suivre pour défendre ses nerfs.

On peut donc dire que sous une forme concise, et en même temps très châtiée et littéraire, le Dr Chatelain donne ici un vrai manuel de bonne santé nerveuse, et par là de volonté, de force et d'enjouement.

CAHIER DE COMMERCE

pour remplir les formulaires de la poste et de chemin de fer. — Chez Otto EGLÉ, GOSSAU (St-Gall). 106

INSTITUTEURS

abonnez-vous à la

TRIBUNE DE LAUSANNE

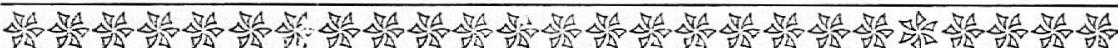
Journal du matin, indépendant, paraissant tous les jours, y compris le dimanche.

Service de dépêches très complet et très étendu. — Correspondants autorisés à Paris, Berne et Zurich. — Chroniques artistique et littéraire appréciées. — Feuilletons réputés.

LA TRIBUNE DE LAUSANNE

est indispensable à tous ceux qui veulent être au courant des événements du jour. **Prix de l'abonnement fr. 20.**

 Pour les membres de la Société pédagogique de la Suisse romande : fr. 15.— pour l'année entière seulement.



HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres de Genève, Longines, La Vallée.

BIJOUTERIE FINE

Réparations soignées.

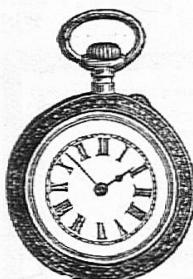
Régulateurs, réveils

ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE

ORFÈVRERIE

Prix modérés.

E. MEYLAN-REGAMEY



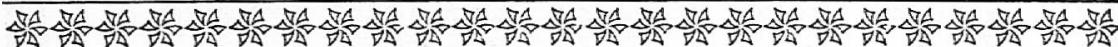
11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.06

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN, de Genève.

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.



Viennent de paraître :

MANUELS D'ARITHMÉTIQUE

de André CORBAZ (*Nouvelle édition*).

EXERCICES ET PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE :

Livre de l'Elève, 1^{re} série : Fr. 2.20

» » 2^e » : Fr. 2.75

» » 3^e » : Fr. 2.50

Solutionnaires 1^{re}, 2^e, et 3^e série, chacun : Fr. 0.75

En vente dans toutes les librairies et chez les éditeurs :

Edition ATAR, Corraterie, 12, GENÈVE

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION

Tout COOPÉRATEUR a DEUX DEVOIRS

essentiels à remplir :

I. — Il fait TOUS SES ACHATS
dans son PROPRE MAGASIN

II. — Il place Tout son ARGENT
disponible dans les établissements
du MOUVEMENT COOPÉRATIF

COOPERATEUR !!

Êtes-vous fidèle à ces Deux Devoirs ??

Jeune homme, 26 ans, ayant culture universitaire, dispos. évent. de un ou deux mille francs, cherche situation comme secrétaire, ou dans commerce, de préférence librairie ou musique. Ecrire : 1923, poste rest. Gare Lausanne.

108

AVIS AUX ABONNÉS

Pour éviter certains inconvénients qui se sont révélés dans la pratique de la nouvelle organisation, toute la correspondance relative aux abonnements (changements d'adresses, réclamations, paiements, demandes de numéros, etc.) est à adresser à la Librairie Payot & Cie, à Lausanne, éditeur de « L'ÉDUCATEUR » et du « BULLETIN CORPORATIF ».



L'EDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

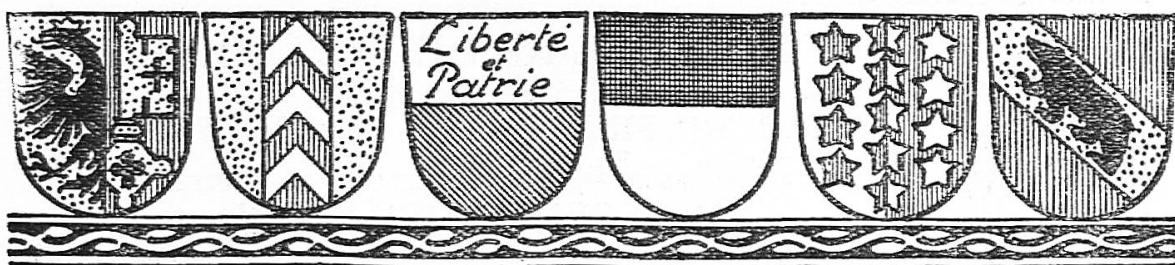
COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.
W. ROSIER, Genève.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
M. MARCHAND, Porrentruy.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE | GENÈVE
1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger Fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux 11125. Joindre 30 cts. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ANNUAIRE DE l'Instruction publique en Suisse 1922

Les membres du corps enseignant qui en feront la demande personnellement au Département de l'Instruction publique (1^{er} service) recevront l'Annuaire de l'Instruction publique publié sous les auspices de la Conférence des Chefs des départements de la Suisse romande, au prix exceptionnel de fr. 3.— au lieu de fr. 6.—, qui est le prix de librairie.

Pour l'Annuaire de 1922, les demandes devront être envoyées avant le 31 décembre 1922.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

PHOTOGRAPHIE POUR TOUT ACHAT SERIEUX
adressez vous à la Maison
PAUL SAVIGNY & CIE
FRIBOURG 1277
LA SEULE MANUFACTURE
DES ARTICLES EN SUISSE
Prix modérés Nombrauses références

POUR LES INSTALLATIONS DE PROJECTION
nous sommes à disposition pour faire gratuitement les essais au domicile du client lors de la livraison.

Jeune homme, 26 ans, ayant culture universitaire, dispos. évent. de un ou deux mille francs, **cherche situation comme secrétaire, ou dans commerce, de préférence librairie ou musique.** Ecrire : 1923, poste rest. Gare Lausanne. 108



HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres de Genève, Longines, La Vallée.

BIJOUTERIE FINE

Réparations soignées. Régulateurs, réveils
ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE

ORFÈVRERIE

Prix modérés.

E. MEYLAN-REGAMEY

11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.06

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN, de Genève.
10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.